



Canadian Honey Council ♦ Conseil Canadien du Miel
#218, 51519, RR 220
Sherwood Park, Alberta T8E 1H1

Communiqué de presse

28 août 2026

Les apiculteurs canadiens traversent des périodes extrêmement difficiles en raison de la mise en place par les États-Unis d'un tarif de 50 % sur le miel. Sans que ce soit de notre faute, les États-Unis ont largement appliqué des tarifs dans de nombreux secteurs, y compris le nôtre, comme tactique de pression dans les négociations commerciales globales.

Notre secteur est fermement convaincu que le secteur du miel et de l'apiculture, qui est essentiel dans le tissu de la sécurité alimentaire au Canada, ne doit pas être ciblé. Les apiculteurs à travers le Canada sont reconnaissants du soutien public fort et encouragent le public à examiner attentivement les étiquettes pour s'assurer qu'il achète du miel canadien.

Le tarif sur les exportations de miel canadien vers les États-Unis a contraint l'industrie apicole canadienne à chercher des moyens d'assurer la stabilité du secteur. Le conseil d'administration du Conseil canadien du miel estime qu'une solution se trouve à l'intérieur de nos frontières.

En moyenne, le Canada exporte 9 millions de kg de miel par an – dont jusqu'à 75 % va aux États-Unis. Parallèlement, le Canada importe 10 millions de kg de miel par an du Brésil, d'Inde, de Thaïlande, du Vietnam et d'autres pays. Malheureusement, plusieurs de ces pays ne respectent pas les exigences réglementaires et les normes dont les apiculteurs canadiens sont fiers, laissant la place à la production et à la distribution potentielles de miel frauduleux et/ou adultérés sur le marché canadien.

En plus du miel emballé dans des bocaux et des bouteilles sur les étagères, le miel est utilisé comme ingrédient clé dans une grande variété de produits, y compris les céréales, les crackers, les condiments, les produits laitiers et la viande.

Les producteurs canadiens de miel aspirent à une culture d'intégrité. Nous sommes fiers de l'authenticité de nos produits. Nous pouvons trouver de nombreuses solutions à la question des tarifs à l'intérieur de nos propres frontières en choisissant et en promouvant le miel canadien.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments, dans ses échantillons et tests périodiques et récents du miel, a constaté que les cas de miel frauduleux proviennent de produits étrangers et importés, et non d'apiculteurs canadiens. C'est une validation importante de la culture d'intégrité de notre industrie.

Pour atteindre cet objectif d'encourager une utilisation plus domestique, le Conseil canadien du miel appelle un certain nombre d'utilisateurs commerciaux importants de miel industriel à proclamer fièrement qu'ils utilisent du miel canadien dans leurs produits. Ces entreprises incluent (sans ordre) :

General Mills	Bimbo Canada
Post Consumer Brands Canada	Kellogg's
Kraft Heinz Canada	Clif Bar Canada

Ces entreprises importantes et bien intentionnées ne sont pas les seules utilisatrices de miel comme ingrédient, et le public peut aider les apiculteurs canadiens en choisissant le miel canadien emballé et en demandant à toutes les entreprises d'identifier d'où elles proviennent de leur miel et de proclamer fièrement leur utilisation du miel canadien.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Rod Scarlett

Directeur exécutif

Conseil canadien du miel

chc-ccm@honeycouncil.ca

Promoting co-operation between beekeepers, industry and government
Encourageant la coopération entre les apiculteurs, l'industrie et le gouvernement

e-mail: chc-ccm@honeycouncil.ca

Website: honeycouncil.ca

Tel: 1.877.356.8935